LES NOMS DE METIER : DIVERSITE, NON FIXITE ET INVARIANCE

Pierre-André Buvet

▶ **To cite this version:**

Pierre-André Buvet. LES NOMS DE METIER : DIVERSITE, NON FIXITE ET INVARIANCE. Lexicologie (s) : approches croisées en sémantique lexicale, 2018. hal-01951069

HAL Id: hal-01951069

https://sorbonne-paris-nord.hal.science/hal-01951069

Submitted on 11 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES NOMS DE METIER : DIVERSITE, NON FIXITE ET INVARIANCE

Pierre-André Buvet
Sorbonne Paris Cité Université Paris 13

1. Introduction

Le fonctionnement non univoque des noms d'être humain les distingue de la plupart des autres types de noms[1]. Par exemple, le substantif *enquiquineur* dans *J'ai croisé un enquiquineur* correspond simultanément à une entité, à une propriété de cette entité et à une appréciation du locuteur. Autrement dit, il fonctionne à la fois comme un argument, comme un prédicat et comme un modalisateur. Le plus souvent, les noms d'être humain fonctionnent de deux façons différentes. Ils relèvent de la catégorie des arguments et de celle des modalisateurs, par exemple, le substantif *malotru* dans *J'enrage de voir des malotrus cracher sur le bitume*, ou bien la catégorie des arguments et de celle des prédicats, par exemple, *fumeurs* dans *Je ne supporte plus le sans-gêne des fumeurs*. Plus rarement, ils relèvent des trois catégories, c'est le cas du substantif *enquiquineur* signalé ci-dessus ou du substantif *chauffard* dans *C'est l'heure où les chauffards sont de sortie*.

Les noms de métier sont un sous-ensemble des noms d'être humain. Ils sont recensés dans la base de données ET_HU_DIC, qui décrit l'ensemble des noms d'être humain du français, *cf.* BUVET 2009. Ces substantifs ont la particularité de fonctionner conjointement comme des arguments, en dénotant des entités, et comme des prédicats, en faisant état d'une activité. Par exemple, le substantif *cultivateur* dans *J'ai croisé un cultivateur ce matin* dénote à la fois un être humain et ce qui le caractérise sur le plan professionnel. Bon nombre des noms de métiers sont des mots construits du type suffixé, par exemple le substantif *éleveur*, ou du type composé, par exemple *avocat à la cour*. Les mots composés sont souvent formés à partir d'un mot suffixé, par exemple *éleveur de bovins*. Les noms de métier du type composé ont souvent des dénominations très variées. Par exemple, les substantifs *directeur digital*, *directeur du digital*, *directeur numérique*, *directeur du numérique*, *responsable digital*, *responsable du digital*, *responsable numérique*, *responsable du numérique*, *chief digital officer*, *cdo* sont des synonymes. Ces substantifs se caractérisent également par la non fixité des éléments qui le composent, par exemple, *directeur digital, marketing et communication*, *directeur marketing, communication et digital* et *directeur digital, communication et marketing* sont trois formes attestées pour dénommer un même métier.

Nous faisons l'hypothèse que les propriétés morphosyntaxiques et sémantiques des noms de métier expliquent leurs particularités dénominatives. Pour vérifier cette hypothèse, le concept de moule phraséologique est mis en avant car il explique le mode de formation des phraséologismes, MEJRI 1997. Ce concept implique le postulat suivant : la structure des séquences figées est inscrite en langue et régit leurs occurrences en discours. Il s'agit d'établir ici quels sont les mécanismes langagiers à la source des noms de métier, notamment ceux du type composé.

Dans un premier temps, nous présentons la typologie des noms d'être humain exploitée dans la base de données ET_HU_DIC. Dans un deuxième temps, nous nous intéressons aux

[1] Les noms d'artefact ont également la particularité de fonctionner doublement, en tant qu'argument et en tant que prédicat, *cf.* BUVET 2016.

propriétés des noms de métier. Dans un troisième temps, nous montrons comment expliquer la diversité des noms de métier à partir d'un moule phraséologique.

2. Approche typologique

La notion d'être humain est intuitive car elle s'applique à chacun d'entre nous. Elle est facile à comprendre car nous en avons une connaissance intrinsèque par la pratique de l'introspection et une connaissance extrinsèque à travers notre relation à l'autre. Pour autant, les êtres humains donnent lieu à des dénominations qui ont des propriétés linguistiques complexes. La plupart des travaux sur les êtres humains mettent en avant les notions de locuteur et d'interlocuteur ainsi que les pronoms de personne pour expliquer le statut d'être humain dans la langue. La notion de subjectivité est également importante dans ces travaux[2]. D'autres, plus rares, traitent de la dimension lexicale des noms d'humain, qui est loin d'être négligeable, soit sous un angle morphologique soit sous un angle syntaxique. Le traitement sémantique est souvent limité à des approches faisant état d'ontologies ou de terminologies. Dans les dictionnaires, on trouve des définitions comme celles- ci- :

> *Humain* : Qui est formé, composé d'hommes. (*TLF*)
> *Homme* : Être appartenant à l'espèce animale la plus développée, sans considération de sexe. (*TLF*)
> *Humain* : Qui possède les caractéristiques spécifiques de l'homme en tant que représentant de son espèce ; qui est composé d'hommes. (*Larousse*)
> *Homme* : Primate caractérisé par la station verticale, par le langage articulé, un cerveau volumineux, des mains préhensibles, etc. (*Larousse*)

Les noms d'humain sont classés ici de la façon suivante

- Noms propres (*Adèle, Dupont, Amadeus, Diarra*)

- Noms communs :

1. êtres humains généraux (*personne, âme*)
2. êtres humains sexués (*homme, femme, garçon, fille, type, quidam)*
3. êtres humains raciaux (*blanc, noir, jaune, métissé*,…)
4. êtres humains ethniques (*Basque, Celte, Navajo*,…)
5. êtres humains locatifs (*Parisien, Antillais, Allemand, Européen*, **..**)
6. êtres humains d'orientation sexuelle (*homo, hétéro, transgenre,*
7. êtres humains religieux (*bouddhiste, catholique, musulman, …*
8. êtres humains générationnels (*jeunes, vieux, bébé, homme mur…*)
9. êtres humains du point de vue physique (*blonde, gaillard, cul-de-jatte, …*)
10. êtres humains en rapport avec maladie (*cancéreux, trisomique, tuberculeux, …*)
11. êtres humains en rapport avec un métier (*coiffeur, ouvrier, ingénieur, …*)
12. êtres humains en rapport avec un titre (*pape, empereur, chef de la diplomatie, …*)
13. êtres humains en rapport avec une activité (*collectionneur, escrimeur, voyageur, …*)
14. êtres humains collectifs (*groupe, bande, quatuor, …)*
15. êtres humains relationnels (*frère, voisin, président*, …)

[2] Les travaux d'Emile Benveniste sont prototypiques de cette approche, *cf.* BENVENISTE 1966 et BENVENISTE 1977.

16. êtres humains appréciatifs (*ahuri, indécis, vantard…*)

Qu'il s'agisse de prénoms comme *Albert ou Clovis* ou de noms de famille comme *Camus* ou *Hesteau de Nuysement*, les noms propres sont désormais négligés. Seuls les noms communs sont examinés. La première classe est celle des noms d'êtres humains généraux ; ils ont la particularité d'être neutre quant à l'appartenance à un sexe déterminé. La seconde classe est celle des noms d'êtres humains sexués. Les deux premières classes sont sémantiquement proches, mais la seconde se différencie de la première parce qu'elle contribue à la spécification du sexe et, de ce fait, à la catégorisation des êtres humains. La catégorisation caractérise également les troisième, quatrième et cinquième classes, celle des noms raciaux, celle des noms ethniques et celle des noms locatifs[3]. Il en est de même pour les sept classes suivantes. La dénomination est fondamentale pour la catégorisation car on catégorise en dénommant, *cf*. BOSREDON 2012. Les quatorzième, quinzième et seizième classes, celles des noms d'êtres humains collectifs, celles des noms d'êtres humains relationnels et celles des noms d'êtres humains appréciatifs, se prêtent moins à la catégorisation. Leurs items sont analysés comme des prédicats du fait qu'ils dénotent une relation entre deux êtres humains (classe 14 et 15) ou une propriété d'un être humain (classe 16). Par ailleurs ils sont plus syncatégorématiques que catégorématiques, *cf*. KLEIBER 1981.

Désormais, il est question uniquement de la classe 11, celles des noms d'êtres humains en rapport avec un métier

3. Les noms de métier

Plus de 80 000 noms de métiers sont recensés dans le dictionnaire ET_HU_DIC (version française). Si l'on prend en compte leurs variantes flexionnelles, ce sont près de 300 000 substantifs qui sont listés. La constitution de ces listes s'est faite, d'une part, à partir de la consultation de dictionnaires généraux et spécialisés et, d'autre part, en exploitant des corpus. Dans le second cas de figure, un système d'acquisition de vocabulaire a été développé pour extraire automatique les termes recherchés, *cf*. BUVET & QIN 2015.

Le dictionnaire ET_HU_DIC est un dictionnaire électronique, c'est-à-dire il s'agit d'une ressource linguistique conçue pour être intégré dans un système dédié au traitement de l'information, *cf*. GALA et ZOCK 2013. Il comporte autant de dictionnaires qu'il existe de classes d'être humain[4], cf. *supra*. Pour le dictionnaire en rapport avec la classe 11, sa macrostructure est constituée des formes lemmatisées des noms de métier. Sa microstructure comporte l'entrée et les descripteurs normalisés qui lui sont associés. Le tableau ci-dessous indique comment est structuré un article du dictionnaire.

Entrée	forme lemmatisée	ingénieur du son
Descripteur 1	catégorie grammaticale	N
Descripteur 2	catégorie morphologique	Ncomposé
Descripteur 3 :	type morphologique	N de LE N
Descripteur 4	variante 1	ingénieur son

[3] Les frontières entre les noms ethniques et les noms locatifs dits gentilés (c'est-à-dire en rapport avec une ville, une région, un pays, une communauté de pays et celles des noms ethniques ont des propriétés communes (par exemple, le fait de s'écrire avec une majuscule à la lettre initiale) sont assez floues.

[4] Les spécificités fonctionnelles des items de chaque classe expliquent cette diversité lexicographique.

Descripteur 5	variante 2	Ingénieur-son
Descripteur 6	variante 3	
Descripteur 7	variante 4	
Descripteur 8	hyperclasse sémantique	HUMAIN
Descripteur 9	classe sémantique	HUMAIN_METIER
Descripteur 10	Synonyme	
Descripteur 11	domaine 1	CINEMA
Description 12	domaine 2	AUDIOVISUEL
Description 13	domaine 3	

La deuxième colonne du tableau indique la nature des treize descripteurs. La troisième colonne donne un exemple de description lexicographique dans la microstructure du dictionnaire. L'entrée est un nom de métier présenté sous sa forme lemmatisée. Les descripteurs sont des métainformations rattachées à l'entrée. Certains ne sont pas toujours renseignés.

Le descripteur 1 spécifie la catégorie grammaticale de l'entrée ; ici c'est toujours un nom. Le descripteur 2 signale si c'est un nom simple, par exemple *boucher,* un nom dérivé, par exemple *fromager,* ou un nom composé *commandant de bord*. Pour le descripteur 3, le type dépend de la catégorie morphologique de l'entrée (nom dérivé ou nom composé), signalée dans le descripteur 2, c'est-à-dire ce dernier n'est pas renseigné lorsque l'entrée est un nom simple. Sinon, lorsqu'il s'agit d'un nom dérivé, le mode de préfixation ou de suffixation est spécifiée, par exemple **N-eur** pour *vendeur,* et lorsqu'on a affaire à un nom composé, sa configuration morphosyntaxique est indiquée, par exemple **N de N** pour *chef de chantier*. Si la tête nominale d'un composé est un dérivé, les deux encodages sont mobilisés, par exemple **N-eur de N** pour *vendeur de voiture*. Les descripteurs 4 à 7 se rapportent aux variantes de l'entrée à condition qu'il s'agisse d'un composé. Ces descripteurs ne sont pas toujours renseignés, car il n'y a pas nécessairement plusieurs variantes flexionnelles, aucune variante étant également possible[5]. Les variantes affectent uniquement les composés. Elles impliquent soit une modification de la position des mots lexicaux dans la configuration, par exemple *responsable du marketing senior* est une variante de *responsable senior du marketing,* soit l'insertion d'un mot grammatical dans la configuration, par exemple *ingénieur de maintenance* est une variante de *ingénieur maintenance* ou, inversement, l'omission d'un mot grammatical dans la configuration, par exemple *directeur innovation* est une variante *directeur de l'innovation,* soit un changement de catégorie grammaticale de l'un des constituants , par exemple *gestionnaire du pôle financier* de *gestionnaire du pôle finance* [6]. La prise en compte des variantes est fondamentale ici car elles illustrent le concept de moule phraséologique, *cf. infra*. Les descripteurs 8 et 9 sont de nature sémantique. Ils reprennent des informations extraites du dictionnaire ET_HU_DI ; le premier descripteur spécifie l'hyperclasse, le second la classe, cf. Les descripteurs 10 à 13 ne sont pas renseignés lorsque l'information n'existe pas ou n'a pas été identifiée par le lexicographe. Ils indiquent le secteur d'activité professionnelle concerné par le métier décrit, *cf.* QUEMADA 1984.

[5] Par exemple *sergent* n'a pas de variante.

[6] Les variantes sont traitées par ailleurs comme des entrées à part entière afin de créer un réseau de liens entre toutes les dénominations d'un nom de métier qui mettent en jeu les mêmes principaux constituants.

Nous indiquons à présent quelles sont les propriétés générales de noms de métier puis nous examinons successivement leurs propriétés morphosyntaxiques et leurs propriétés sémantiques.

3.1 Propriétés générales

Les noms de métier appartiennent aussi bien à la langue générale, par exemple *facteur*, qu'aux langues spécialisées, par exemple *opérateur fond en pétrole-gaz*[7]. Certains noms de métier sont attestés depuis des siècles, par exemple *forgeron* ou, au contraire, sont des créations récentes, par exemple *pilote de drone*. Parmi ces dernières, il y a nombreux anglicismes, par exemple *channel sales director France*. Malgré le caractère hétérogène des noms de métier, plusieurs points saillants peuvent être relevés.

En premier lieu, sur plan morphologique, le mode de formation des mots construits est plutôt régulier. Les noms dérivés mobilisent un nombre limité de suffixes, le plus souvent le suffixe *-eur*, *cf. infra*. Quant aux noms composés, ils ont en commun d'être fréquemment endocentriques et, à ce titre, d'être réductible à leur tête nominale : *chef de projet -> chef* ; *agent d'entretien -> agent* ; *cadre comptable -> cadre*.

Par ailleurs, sur le plan sémantique, des régularités sont également observables. Ainsi, des noms de métier en *-eur* et des noms de machine en *-euse* partagent une même racine morphosémantique lorsqu'il s'agit de dérivés, *cf.* BUVET 1997 et BUVET 2016. C'est le cas par exemple, du nom de métier *glaneur* et du nom de machine *glaneuse*. Dans le contexte du monde du travail, la substitution des êtres humains par des machines explique cette parenté entre les deux types de noms. Les tâches effectuées par les uns et les autres sont dénommées par les mêmes verbes, ceux qui servent de base aux noms suffixés, par exemple *glaner* pour le nom de métier *glaneur* et le nom de de machine *glaneuse*. Il s'ensuit que ces deux types de substantifs sont paraphrasables par *personne qui* 'V' dans un cas, *machine qui* 'V', dans l'autre ; ainsi *glaneur* équivaut à *personne qui glane* et *glaneuse* à *machine qui glane*. D'une façon plus générale, les noms de métier sont très souvent sémantiquement transparents lorsqu'ils correspondent à des mots construits du type dérivé ou du type composé. Cette transparence s'explique par leur mode de construction, qui est fondé sur une prédication. Avant de l'établir, nous précisons quelles sont leurs propriétés morphosyntaxiques et sémantiques en analysant leur structure interne.

3.2 Propriétés morphosyntaxiques

Quelle que soit leur catégorie grammaticale, deux oppositions majeures caractérisent les mots français sur le plan morphologique : d'une part, l'opposition mot simple *vs* mot construit, *cf.* HUOT 2006 ; et d'autre part, l'opposition unité monolexicale *vs* unité polylexicale, *cf.* MEJRI 1997. Les deux oppositions ne se recouvrent pas puisque les unités monolexicales comportent des unités simples, par exemple *paysan*, et une partie des mots construits, par exemple *forgeron*. Les unités polylexicales concernent l'autre partie des mots construits, par exemple *agent de sureté*.

Si l'analyse des unités monolexicales peut se cantonner uniquement à la morphologie, ce n'est pas le cas de l'analyse des unités polylexicales car ces dernières ont également une dimension

[7] Dans le second cas de figure, les approches terminologiques sont souvent mobilisées pour analyser ces substantifs car ils ont une double dimension : linguistique et extralinguistique, *cf.* LERAT 1995. Il existe toutes sortes de nomenclatures et de taxinomies décrivant les noms de métier.

syntaxique ; elles sont toutes fondées sur une construction, c'est-à-dire un agencement structuré d'éléments[8]. Les constructions des unités polylexicales sont atypiques, par exemple *acheteur charcuterie volaille*, ou bien elles sont comparables à celles de la syntaxe libre, par exemple *directeur de la région nord de la France*.

Les noms de métiers correspondant à des mots simples sont peu fréquents. Ils représentent environ 0,5 % de la nomenclature :

artisan, avocat, caporal, marabout, ouvrier, etc.[9]

Les noms de métier sont surtout des mots construits correspondant à des noms dérivés et à des noms composés. Les noms dérivés représentent environ 6% de la nomenclature. Ce sont le plus souvent des noms suffixés. Dans la majorité des cas, les noms suffixés sont formés d'une base verbale et du suffixe *-eur*[10]. Des bases nominales sont toutefois possibles avec divers suffixes dont le suffixe *-eur*. Le tableau ci-dessous rend compte des différents cas de figure :

Base	**Suffixe**	**Exemple**
verbale	-eur	*enlumineur*
verbale	-ent	*président*
nominale	-iste	*Caviste*
nominale	-ier	*douanier*
nominale	-ien	*logisticien*
nominale	-eur	*marbreur*
nominale	-logue	*radiologue*
nominale	-er	

L'essentiel des noms de métier sont donc des unités polylexicales (93% de la nomenclature). Il s'agit principalement de composés endocentriques. Il y a également des composés non endocentriques, qui ne sont pour autant de composés exocentriques[11]. Ils sont formés d'une juxtaposition d'unités monolexicales correspondant à autant de noms de métier comme *menuisier-boiseur-coffreur*.

La tête nominale des composés endocentriques est un nom de métier correspondant à une unité monolexicale[12]. Elle appartient à la catégorie des mots simples, par exemple *ouvrier* dans *ouvrier en métaux*, ou à la catégorie des mots construits, par exemple *accessoiriste* dans *accessoiriste de théâtre*. Les expansions des composés endocentriques sont : 1) des groupes prépositionnels, par exemple *en filature* dans *coconneur en filature* ; 2) des adjectifs, par

[8] Ces éléments sont généralement autonomes, c'est-à-dire ils ont des occurrences discursives indépendantes. Plus rarement, ils sont non autonomes, c'est-à-dire ils n'existent pas en dehors de la séquence qui les réunit, par exemple *aujourd'* et *hui* dans *aujourd'hui*.

[9] Certains servent de base des noms dérivés *artisan* / *artisanat*. D'autres ne le permettent pas, par exemple *avocat*.

[10] Le fait de se terminer par *eur* n'implique qu'il s'agisse systématiquement d'un dérivé, comme l'atteste *docteur*.

[11] Le nom *rouge-gorge* est prototypique des noms composés exocentriques.

[12] Seule la tête nominale *chef*, par exemple dans chef de service, est unité monolexicale ne correspondant pas à un nom de métier

exemple *opérationnel* dans *directeur opérationnel* ; 3) des substantifs, par exemple *assurance* dans *directeur assurance*.

Le tableau ci-dessous rend compte des différentes sortes de groupes prépositionnels correspondant aux expansions du type 1

Préposition	**Groupe Prépositionnel**	**Exemple**
à	à N	*infirmier à domicile*
à	à LE N	*ouvrier au pétrin/passementier à la main*
de	de N	*peigneur de coton*
de	de LE N	*acheteur du commerce/directeur de la photographie*
en	en N	*consultant en communication*
en charge de	en charge de LE	*directeur en charge de la mobilité*
pour	pour LE N	*directeur pour la sécurité*
sur	sur N	*ponceur sur bois*

Les groupes prépositionnels en *de* sont très largement majoritaires et, dans une moindre mesure ceux en *en*.

Les expansions du type 2 font appel à deux catégories d'adjectifs : des adjectifs prédicatifs comme *général* dans *directeur général* et des adjectifs non prédicatifs, dits également adjectifs de relation, comme *opérationnel* dans *directeur opérationnel*[13], *cf.* BOSREDON 1988. Les adjectifs de la deuxième catégorie sont substituables à des groupes prépositionnels en *de* comportant le nom morphologiquement relié à l'adjectif de telle sorte que les séquences **N A** et **N de le N** sont sémantiquement équivalentes *cf.* MONCEAU 1997. Ainsi *directeur opérationnel* a comme synonyme *directeur des opérations*. Les adjectifs du second type ont la particularité d'interdire une telle substitution. Leurs propriétés lexico-combinatoires expliquent cette interdiction, *cf. infra*.

Les expansions du type 3 s'analysent comme des expansions du type 1 dont la préposition et, s'il existe, l'article défini ont été effacés : *directeur des achats/directeur achats* ; *ingénieur en télécoms/ingénieur télécoms* ; *éducateur pour chien/éducateur chien* ; *polisseur sur métaux/polisseur métaux*. Il s'ensuit que les expansions des types 2 et 3 sont des variantes de l'expansion du type 1. Lorsqu'il s'agit de composés endocentriques, les noms de métier correspondant à des unités polylexicales sont donc formés d'une tête nominale et d'une expansion correspond à un groupe prépositionnel de telle sorte que leur forme fondamentale serait :

1) **N PREP (DET) N**

Cette hypothèse n'est pas en contradiction avec l'existence des adjectifs prédicatifs des expansions du type 2 car ils ont un statut sémantique spécifique. Cette spécificité est imputable à la complexité morphosyntaxique des noms de métier. Les têtes nominales des composés endocentriques sont non seulement des unités monolexicales mais également des

[13] Le mot opérationnel a deux acceptions : l'une est prédicatif (par exemple dans *Ce soldat est opérationnel*), l'autre ne l'est pas, comme dans l'exemple traité ci-dessus.

unités polylexicales, par exemple *monteur de moules* dans *monteur de moules en fonderie* ou bien *monteur levageur* dans *monteur levageur en chaudronnerie*. Les expansions autorisent également des séquences nominales, par exemple, *organisation et management* dans *consultant en organisation et management* ou *lignes de cisaillage* dans *opérateur de lignes de cisaillage*. La combinaison des deux cas de figure est aussi possible, par exemple *opérateur de forages dirigés en pétrole gaz* ou *rédacteur de presse en sciences et techniques*. Il y a donc toutes sortes de configurations. Les adjectifs prédicatifs des expansions du type 2 ont la particularité de se combiner uniquement avec les têtes nominales ; ils ont pour finalité de particulariser le métier dénommé par le substantif avec lequel ils se combinent, par exemple *délégué* dans *directeur délégué de la holding*, *principal* dans *agent principal de Communes* ou *qualifié* dans *employé qualifié d'actuariat*. D'autres modifieurs ont un rôle similaire, par exemple *junior* dans *consultant junior en stratégie* et ou *en chef* dans *rédacteur en chef photos*. Ces modifieurs des têtes nominales s'observent également en l'absence des expansions du type 1 ou assimilées *: directeur délégué* ; *agent principal ; consultant junior* ils correspondent aux expansions du type 2 qui ne sont pas des adjectifs de relation.

Ces observations conduisent à reformuler l'hypothèse ci-dessus, en rapportant tous les noms de métier, malgré leur diversité, à la forme fondamentale suivante :

2) **N (PREP (DET) N) (PREP(DET) N)**

Cette forme incorpore la précédente en stipulant qu'un nom de métier ne comporte pas nécessairement des expansions du type 1 ou assimilées. L'élément N en position initiale est un mot simple ou un mot construit correspondant à un dérivé ou à un composé formé d'un adjectif prédicatif ou assimilé. Les autres éléments sont facultatifs soit à titre individuel soit en tant que groupe prépositionnel. La liste ci-dessous illustre comment la forme fondamentale caractérise les noms de métier indépendamment de leur diversité configurationnelle (le symbole E indique l'absence d'un groupe prépositionnel :

(*assistant chef de projet*) (*marketing digital*) (E)
consultant (*digital*)(*en organisation et management*)
découpeur (*à la scie à rubans*) (*en bonneterie*)
directeur adjoint (E) (E)
hôtesse (*d'accueil*) (*multisites*)

L'analyse morphosyntaxique des noms de métier, que résume la seconde forme fondamentale, ne permet pas d'expliquer le rattachement du second groupe prépositionnel de la façon suivante /

2a) **[N PREP (DET) N] [PREP (DET) N].**

Ainsi, la séquence *pour la France* dans *directeur du marketing pour la France* est globalement rattachée à la séquence *directeur du marketing* et non au seul nom *marketing*. Pour faire état de la dépendance du second groupe prépositionnel, il faut prendre en compte les propriétés sémantiques des noms de métier.

3.3 Propriétés sémantiques

L'extension maximale de la forme fondamentale des noms de métier (version 2) est la plus informative. Elle fait état du contenu des trois constituants majeurs : la tête nominale et les

deux groupes prépositionnels qui sont autant d'informations sur un nom de métier dénommé. Ainsi, dans *filiériste de rasage en tréfilerie*, *filiériste* se rapporte à une fonction professionnelle, *de rasage* à une activité professionnelle et en *tréfilerie* à un secteur d'activité professionnelle. Dans *directeur financier pour l'Europe de l'Est, directeur* se rapporte à une fonction professionnelle, *financier* à une activité professionnelle et *pour l'Europe de l'Est* à une zone d'activité professionnelle.

Dans les groupes prépositionnels, des informations de nature différente s'observent avec à une même préposition. Par exemple, la préposition *pour* introduit une activité professionnelle et une zone d'activité professionnelle dans *secrétaire général pour les affaires régionales*, un secteur d'activité professionnelle dans *gainier écrins pour instrument de musique*, et une zone d'activité professionnelle dans *administrateur général pour la France*. Par ailleurs, elles sont souvent interchangeables : *secrétaire général des affaires régionales* est une variante attestée de *secrétaire général pour les affaires régionales* et *gainier écrins sur instruments de musique* de *gainier écrins pour instrument de musique*. De plus, les prépositions ne sont pas toujours mentionnées, par exemple *administrateur général France* est une variante attestée de *administrateur général pour la France*. Du point de vue de l'analyse de la structure interne des noms de métier, les prépositions ne sont donc pas des indicateurs fiables pour inférer le contenu sémantique du groupe prépositionnel.

Les trois catégories de contenus sémantiques des groupes prépositionnels, c'est-à-dire en rapport avec une activité professionnelle, un secteur d'activité professionnelle et une zone d'activité professionnelle, justifient de reformuler à nouveau l'hypothèse initiale en rapportant les noms de métier à la forme fondamentale suivante :

3) **N (PREP (DET) N) (PREP(DET) N) (PREP(DET) N)**

L'extension maximale de cette forme n'est pas attestée car les noms de métier recensés sont au plus formés d'une tête nominale et de deux groupes prépositionnels. Néanmoins la version 3) de l'hypothèse initiale a le mérite de définir un nom de métier, comme la combinaison d'une fonction professionnelle, d'une activité professionnelle, d'un secteur d'activité professionnelle et d'une zone d'activité professionnelle. Une fonction professionnelle, ou une activité professionnelle, impliquant un secteur d'activité professionnelle, cela explique que cette dernière soit parfois implicite. Par ailleurs, une zone d'activité professionnelle est occultable parce sa spécification n'a pas le même caractère obligatoire selon la fonction professionnelle. Il existe une solidarité plus forte entre une fonction professionnelle et une activité professionnelle, comme l'attestent les nombreux noms de métier recensés. Les deux informations forment un premier bloc informatif telle que le rattachement des autres informations s'effectue relativement à ce bloc et non à la seule fonction professionnelle ; il s'ensuit le parenthésage de la formule 2a.

L'extension minimale d'un nom de métier est un substantif correspondant à un unité monolexicale ou polylexicale. Le nom de métier est alors limité à un nom fonction, par exemple *médecin* ou *chef de projet*. Le substantif est compatible avec des modifieurs. Il s'agit en majorité d'adjectifs : *secrétaire (E+ général)* ; *caissier (E +principal)* ; *professeur (E+ titulaire).* Ils indiquent le statut hiérarchique ou administratif associé à la fonction professionnelle : (*chef + E) accessoiriste* ; directeur. Ils peuvent se combiner entre eux : *chef adjoint enquêteur*.

Les modifieurs des noms de fonction professionnelle s'observent également lorsque les noms de métier sont formés d'une tête nominale et d'au moins un groupe prépositionnel ou assimilé : *consultant (E + junior) en stratégie ; souscripteur (E + junior) maritime et transports*. Le modifieur ne se combine pas nécessairement avec la tête nominale : *chef de projet (E + junior)*. Ce dernier point corrobore la cohésion de l'association entre une fonction professionnelle et une activité professionnelle au sein d'un nom de métier.

4. La notion de moule phraséologique

Les noms de métier du français sont très hétérogènes. Cette hétérogénéité se manifeste en termes de diversité dénominative, de non fixité des unités polylexicales et de variabilité de l'extension des séquences nominales. Pour autant, les différentes propriétés linguistiques des noms de métier passées en revue ci-dessus attestent qu'au-delà de leur grande diversité sémantique et syntaxique, ils ne sont pas exempts de régularités. C'est pourquoi il est possible d'expliquer leur mode de formation à partir d'un nombre limité de règles dont l'assemblage hiérarchisé constitue un moule phraséologique.

L'étude des données montre qu'une grande diversité dénominative caractérise les noms de métier. Plusieurs dénominations sont possibles pour un métier donné. Par exemple, *créateur de notes de synthèse*, *concepteur de notes de synthèse* et *rédacteur de notes de synthèse* sont des termes synonymes. L'étude montre également que le critère de la fixité ne s'applique pas toujours aux noms de métier qui sont des noms composés. Par exemple, le modifieur *associé* est observable à différentes positions : *associé directeur des finances*, *directeur associé des finances* et *directeur des finances associé*. La même observation vaut pour le composant *pour l'Europe* : *directeur pour l'Europe des finances* et *directeur des finances pour l'Europe*. De même, l'ordre des composants correspondant à un secteur d'activité professionnelle ou une zone d'activité professionnelle est parfois interchangeable. Par exemple, *en ingénierie biomédicale* et *pour le région PACA* s'observent aussi bien en seconde position qu'en troisième position : *auditeur interne en ingénierie biomédicale pour le région PACA* ; *auditeur interne pour le région PACA en ingénierie biomédicale*. Par contre, le composant correspondant à une fonction professionnelle est toujours en première position.

La profusion lexicale et combinatoire des noms de métier ne doit pas masquer qu'ils sont fondés sur des invariants syntaxique et combinatoire. La version 3 de leur forme fondamentale participe de cette analyse. De même, au niveau logico-sémantique, il apparait qu'un nom de métier s'appuie sur une structure prédicat-argument telle que le prédicat équivaut à une fonction professionnelle[14].

Le caractère prédicatif des noms de fonction professionnelle est évident lorsqu'ils correspondent à des suffixés, ce qui est très souvent le cas. En effet, ces substantifs mentionnent explicitement un prédicat comme le montrent la paraphrase d'un suffixé à base verbale, *monteur => personne qui monte*, et la paraphrase d'un suffixé à base nominale *chimiste => personne qui fait de la chimie*[15]. Lorsque le nom de fonction professionnelle est un mot simple, il n'est en pas moins porteur d'une prédication. Par exemple, la définition du nom *avocat* est constitutive de sa dénomination : ''personne amené à plaider devant les tribunaux'.

[14] Sur les notions de prédicat et d'argument mises en avant ici, *cf.* BLANCO et BUVET 2009, MEJRI 2017.
[15] Certains suffixés sont plus compliqués à analyser Par exemple, *dentiste => personne qui soigne les dents*.

La prédication portée par le nom de fonction professionnelle met en relation trois arguments en rapport respectivement avec une activité professionnelle, un secteur d'activité professionnelle et une zone d'activité professionnelle. La présence des trois arguments dans la dénomination est plus ou moins facultative ; Si l'argument en rapport avec l'activité professionnelle est souvent spécifié, ce qui explique la solidarité entre cette information et celle portant sur la fonction professionnelle, c'est moins souvent le cas pour les arguments en rapport avec le secteur d'activité professionnel et la zone d'activité professionnelle.

Ce schéma sémantique est à l'origine des noms de métier. Il rend possible la modélisation d'un moule phraséologique propre à ces substantifs en intégrant la version 3 de leur forme fondamentale. Le moule phraséologique prend en compte les contraintes lexicales et les contraintes syntaxiques qui caractérisent les noms de métiers. Les contraintes syntaxiques portent sur la construction et sur la combinatoire de ses éléments. Nous présentons ci-dessous les différentes règles qui constituent la matrice phraséologique. Ces règles précisent les différentes configurations possibles sur le plan lexico-syntaxique. Elles font état de la structure interne des noms de métier existants, indépendamment de leur diversité sémantique et formelle, et permettent de prédire la création de nouveaux noms de métier.

Métarègle1 **FONCTION(ACTIVITE , SECTEUR_ACTIVITE ,ZONE_ACTIVITE)**

Métarègle 2 **[N PREP (DET) N] [PREP (DET) N] [PREP (DET) N]**

Règle 1 **(MODIFIEUR_Fonction + E) Nfonction (MODIFIEUR_Fonction + E) (PREPOSITION_Métier + E) (Nactivité + E) (PREPOSITION_Métier + E) (Nsecteur_activité + E)**
Règle 2 **(MODIFIEUR_Fonction + E) Nfonction (PREPOSITION_Métier + E) (Nactivité + E) (MODIFIEUR_Fonction + E) (PREPOSITION_Métier + E) Nsecteur_activité + E)**

Règle 3 **(MODIFIEUR_Fonction + E) Nfonction (MODIFIEUR_Fonction + E) (PREPOSITION_Métier + E) (Nactivité + E) (PREPOSITION_Métier + E) (Nzone_activité + E)**

Règle 4 **(MODIFIEUR_Fonction + E) Nfonction (PREPOSITION_Métier + E) (Nactivité + E) (MODIFIEUR_Fonction + E) (PREPOSITION_Métier + E) Nzone_activité + E)**

Règle 5 (**MODIFIEUR_Fonction + E) Nfonction (MODIFIEUR_Fonction + E) (PREPOSITION_Métier + E) (Nsecteur_activité + E) (PREPOSITION_Métier +E) (Nzone_activité+E)**

Règle 6 (**MODIFIEUR_Fonction + E) Nfonction (MODIFIEUR_Fonction + E) (PREPOSITION_Métier + E) (Nsecteur_activité + E) (PREPOSITION_Métier + E) (Nzone_activité + E)**

Les métarègles font état des principes généraux qui sous-tendent la formation des noms de métier. La métarègle 1 est une mention de la structure prédicat-argument décrite ci-dessus. La métarègle 2 est une variante de la version 3 de la forme fondamentale ; elle indique le degré de solidarité des groupes prépositionnels ou assimilés à la tête nominale. Les six règles stipulent les configurations possibles compte tenu des contraintes lexicales, par exemple le

premier composant est toujours formé d'un nom de fonction professionnelle[16]. Le symbole E signifie vide ; il permet d'indiquer que l'élément avec lequel il se combine est facultatif. Le symbole + signifie 'ou', au sens booléen du terme. Les étiquettes sémantiques mentionnées subsument le lexique que l'on trouve dans les différentes positions. Des restrictions de sélection restreignent la combinatoire lexicale. Par exemple *en façonnage* est possible à droite de *secoueur de papier* mais pas *en blanchisserie*. Elles ne sont pas détaillées ici.

Faute de place, des particularités des noms de métier n'ont pas été pris en compte ici. Notamment, la présence de trait d'union, par exemple *inspecteur-chef,* la présence de composants en anglais, par exemple *analyste sell side pour les biens d'équipement Europe*, la coordination de deux composants majeurs, par exemple *chargé d'études qualité et environnement* ou la concaténation de plusieurs fonctions, par exemple *ouvrier monteur câbleur en électronique* et *cf. supra*. La prise en compte de ces particularités nécessité une modélisation de la matrice phraséologique plus développée.

5 Conclusion

Trois mécanismes sont à l'œuvre dans la matrice phraséologique étudiée ici, il s'agit de trois des capacités linguistiques dont disposent les humains. La première est la capacité lexicale, c'est-à-dire le stockage des mots de la langue. La seconde est la capacité structurelle qui porte sur l'organisation des niveaux morphologique, syntaxique et sémantique de la langue et sur l'imbrication de ces niveaux. La troisième est la capacité combinatoire, qui permet à la langue d'exprimer un même concept de toutes sortes de façons. Cette capacité est dépendante des deux précédentes.

La modélisation de la matrice lexicologique a donné lieu à la création d'une grammaire locale implémentée, dans le cadre du traitement automatique, sous la forme d'un transducteur à états finis, c'est-à-dire un outil informatique qui a vocation à identifier automatiquement l'information dans un texte et à la qualifier, *cf.* BUVET 2016. Cette grammaire locale simule les trois capacités linguistiques évoquées ci-dessus. La capacité lexicale est reproduite en exploitant des dictionnaires électroniques de grande ampleur. La capacité structurale s'appuie sur les descriptions formalisées des structures morphologiques, syntaxiques et sémantiques des langues. La capacité combinatoire est simulée à partir du calcul des combinaisons de mots, ou de groupes de mots, pertinentes. L'extraction automatique des noms de métier à partir de cette grammaire locale et l'évaluation des résultats obtenus ont validé les hypothèses sur l'objet théorique étudié, en l'occurrence la matrice phraséologique relative aux noms de métier.

D'autres matrices phraséologiques sont étudiées dans cette perspective, notamment celle en rapport avec les noms d'artefact, par exemple *cylindre des systèmes de freinage et d'embrayage*. L'objectif général est de valider à termes le concept de matrice phraséologique et d'en comprendre le mode de fonctionnement.

Bibliographie

BENVENISTE E 1966, *Problèmes de linguistique générale* 1, Gallimard.
BENVENISTE E. 1974, *Problèmes de linguistique générale*¸ tome 2, Gallimard.

[16] Les six règles peuvent faire l'objet d'une représentation sous la forme d'un seul graphe qui précise tous les configurations possibles.

BLANCO X. et P.-A. BUVET (éd.) 2009, *Les représentations des structures prédicat-arguments*, Langages 176, Armand Colin.
BUVET P.-A. 2009, « Quelles procédures d'étiquetage pour la gestion de l'information textuelle électronique ? », *L'information grammaticale* 122, Éditions Peeters.
BOSREDON B. 2012, « Entre dénomination et catégorisation : la signalétique » *Langue française* 174, Larousse.
BUVET P.-A. 1997, "Les noms de machines en -euse", *Cahiers de Lexicologie* 71, Didier Erudition.
BUVET P.-A. 2015, "Compréhension automatique des articles politiques : Le traitement des discours rapportés", *Etudes de Linguistique Appliquée* 180, Klincksieck.
BUVET P.-A. 2016, "La fonction argumentale au regard des noms d'artefact", *Actes du colloque CMLF 2016*.
BUVET 2016b
BUVET P.-A. et X. QIN 2015, « Automatic Acquisition of Multi-word Terms in French », *Actes du Colloque Europhras2015*
GALA N et M ZOCK (éds) 2013, *Ressources Lexicales Contenu, construction, utilisation, évaluation*, John Benjamins, Amsterdam-Philadelphie
HUOT H. 2006 *La morphologie Forme et sens des mots du français*, Armand Colin.
KLEIBER G. 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Klincksieck
LERAT P. 1995, *Les langues spécialisées*, Presses Universitaires de France.
MEJRI S. 1997, *Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Faculté des lettres de la Manouba, Tunis.
MEJRI S. 2017, « Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage » in *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive* ; Editions de l'Université d'Alicante.
MONCEAU A. 1997, « Adjectifs de relation, complémentation et sous-classification », *Langage* 31, Larousse.
QUEMADA, B. 1984, *Datations et documents lexicographiques, Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français*, 2e série, vol. 2, Klincksieck, Paris.